

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le **jeudi 19 mars 2015 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~
CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19.02.2015**
- 2. Approbation du Schéma de Structure communal**
- 3. Abrogation des Plans Particuliers d'Aménagement de la Commune de Florenville**
- 4. Octroi subside 2015 à l'asbl Fête des Artistes**
- 5. Octroi subside 2015 à l'asbl Bibliothèque publique de Florenville**
- 6. Octroi subside Congrès régional des Directeurs généraux en mai 2015**
- 7. Marché pour la location et l'entretien des vêtements de travail – Décisions**
- 8. Bail de location logement Place du Centenaire n° 5 à Sainte-Cécile**
- 9. Acquisition de mobilier pour le service Travaux – Décisions**
- 10. Plan de Qualité des Pôles Touristiques de Wallonie – Décision**

- 11. Réfection d'ouvrages d'arts-ponts en maçonnerie –
Décisions**
- 12. Travaux de réparation de la toiture de l'annexe
de l'école de Muno - Décisions**
- 13. Travaux de réparation de la toiture du hall
des sports de Muno - Décision**
- 14. Réfection des abords de l'église de Muno –
Décisions**
- 15. Restauration et reconstruction de l'église de Muno –
Vitreaux – Décisions**
- 16. Restauration et reconstruction de l'église de Muno –
Mobilier – Décisions**
- 17. En communication :**
 - Paiement facture Civadis pour l'achat de packs biométriques
 - Rapport sur les subventions octroyées en 2014 suite à une délégation du Conseil au Collège
 - Rapport sur le contrôle des subventions octroyées en 2014

Par le Collège,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore